

## MMA À VOS CÔTÉS

### Nous venions d'offrir à notre fille un VTT flambant neuf...

“Elle est du genre casse-cou. Heureusement, à la dernière rentrée, notre Agent Général MMA nous a proposé de souscrire l'Assurance Scolaire n°3. Bien nous en a pris. Notre fille a eu un accrochage avec un autre vélo et son VTT tout neuf était abîmé. Pour nous, zéro souci : MMA nous a remboursé les 60 € de réparation.”

### Notre fille a dû porter un appareil dentaire...

“Il y a trois ans, elle est tombée dans la cour de récréation et s'est abîmée la mâchoire. Il a fallu lui poser un appareil dentaire. On vient seulement de le lui enlever. Le coût du traitement d'orthodontie a été de 488 € par semestre. Après remboursement de la Sécurité sociale et de notre complémentaire santé, il restait 134,50 € à notre charge, soit 269 € par an. Avec l'Assurance Scolaire n°3, MMA rembourse jusqu'à 400 € par an. Résultat : zéro euro de notre poche pendant toute la durée des soins.”

### Notre fils était tout heureux de partir en classe verte... jusqu'à sa chute

“Il s'est cassé la jambe, et nous, parents étions à 800 km... Nous avons aussitôt appelé MMA qui a été très réactif. Notre fils a été rapatrié à la maison dès le lendemain et comme il n'a pas pu aller à l'école pendant deux mois, il a bénéficié du soutien scolaire à domicile : 3 heures par jour, 5 jours par semaine pendant 5 semaines. De quoi repartir du bon pied.”

## VOS QUESTIONS NOS RÉPONSES

### ? Pourquoi souscrire une Assurance Scolaire ?

▶ Petits bobos du quotidien, appareil dentaire, lunettes, accident, vol, racket, dommages causés par votre enfant... Avec l'Assurance Scolaire MMA, vous êtes vraiment tranquille : votre enfant est couvert en toutes circonstances<sup>(1)</sup>, à l'école comme dans toutes ses activités extra-scolaires.

### ? Mes enfants ont un job d'étudiant... sont-ils couverts par l'Assurance Scolaire ?

▶ Absolument. Ils sont protégés<sup>(1)</sup> pour leurs stages en entreprise ou leurs activités de baby-sitting. Quelle que soit la formule souscrite, si votre enfant est personnellement jugé responsable, MMA couvre les dommages qu'il peut causer :

- aux biens qui lui sont confiés par l'entreprise,
- à l'occasion du baby-sitting.

(1) Dans les conditions, limites et exclusions de garanties fixées au contrat.



**Demandez vite la carte  
d'assuré de votre enfant à  
votre Agent Général MMA !**



Bien pratique, votre enfant peut la conserver dans son cartable et l'utiliser en cas de besoin.

- Au recto, elle vous permet de noter vos coordonnées et les informations médicales essentielles concernant votre enfant.
- Au verso, les coordonnées de votre Agent Général MMA et le numéro de MMA Assistance<sup>(2)</sup>.

(2) Accessible 24h/24, 7j/7, prix d'un appel local depuis un poste fixe.

## Le bonheur et la tranquillité, c'est tout simple avec MMA

MMA, ce sont aussi les assurances :

### AUTO

Des forfaits ajustables qui vous assurent comme vous roulez.

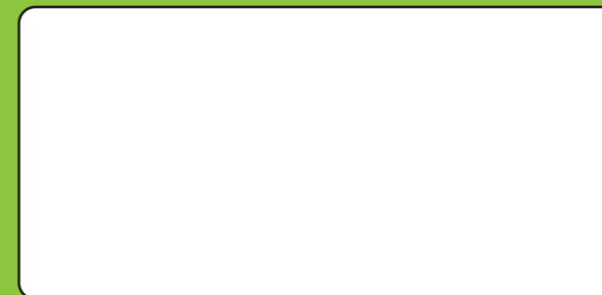
### HABITATION

Du minimum indispensable au maximum des garanties et services.

### SANTÉ

Un large choix de solutions pour compléter vos remboursements de la Sécurité sociale.

Pour faciliter la lecture de ce document, la présentation des différentes solutions est volontairement simplifiée. Pour plus d'informations, contactez votre Agent Général MMA ou rendez-vous sur [www.mma.fr](http://www.mma.fr)



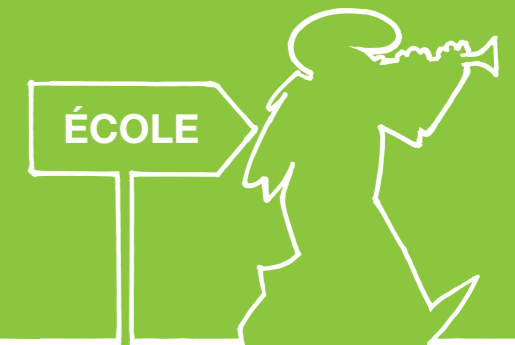
Le détail des garanties et services des solutions présentées dans cette brochure (conditions, limites, exclusions) est précisé dans les conditions générales, ainsi que dans le document appelé conditions particulières, qui vous seront remis.



MMA IARD Assurances Mutuelles, société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, RCS Le Mans 775 652 126 - MMA IARD, société anonyme au capital de 390 203 152 euros, RCS Le Mans 440 048 882. Sièges sociaux : 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon - 72030 Le Mans cedex 9 - Entreprises régies par le code des assurances.

ASSURANCE

## Scolaire



## Écolier partout protégé, parents toujours soulagés

à partir de  
**10€\***  
par an

tarif valable du 01/07/2011 au 30/06/2012

\* Selon les garanties choisies (voir à l'intérieur).



C'EST LE BONHEUR ASSURÉ !

ÉDITION MAI 2011

## DU MINI-PRIX AUX MAXI-SERVICES

L'Assurance Scolaire MMA  
vous offre un choix de solutions

	n°1	n°2	n°3
Pour les activités scolaires et les trajets		24h/24 365 jours / an	24h/24 365 jours / an

Cotisation annuelle par enfant <sup>(1)</sup>	10 €	18 €	26 €
---	------	------	------

Responsabilité civile	Sans franchise	Sans franchise	Sans franchise
-----------------------	----------------	----------------	----------------

### Accidents corporels

#### Frais de santé

Frais de soins	3 500 €	7 000 €	15 000 €
Supplément chambre particulière	40 € / jour maxi 800 €	40 € / jour maxi 800 €	40 € / jour maxi 800 €
Frais de transport pour soins	0,3 € du km maxi 1 500 €	0,3 € du km maxi 1 500 €	0,3 € du km maxi 1 500 €
Prothèses dentaires	200 €	300 €	400 €
Appareils d'orthodontie	200 €	300 €	400 €
Lunettes / lentilles	150 €	200 €	250 €
Prothèses auditives et autres	400 €	600 €	1 000 €
■ Invalidité permanente	60 000 € Franchise de 5%	100 000 € Sans franchise	200 000 € Sans franchise
■ Frais d'obsèques	4 500 €	4 500 €	4 500 €

Frais de recherche et de secours	4 000 €	4 000 €	4 000 €
----------------------------------	---------	---------	---------

### Assistance "Zéro souci"

#### ■ Interruption de scolarité

École continue	15h / semaine maxi 10 mois	15h / semaine maxi 10 mois	15h / semaine maxi 10 mois
Garde-malade	21h sur 1 mois	21h sur 1 mois	21h sur 1 mois
Garde d'un enfant de moins de 15 ans	de 7h à 19h sur 7 jours	de 7h à 19h sur 7 jours	de 7h à 19h sur 7 jours
Conduite à l'école	1 AR / jour maxi 30 jours	1 AR / jour maxi 30 jours	1 AR / jour maxi 30 jours

#### ■ Voyage

Rapatriement	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Frais médicaux	4 000 €	4 000 €	4 000 €

### Dommages aux biens

Vélo, VTT			300 €
Instrument de musique			800 €
Vêtements			800 €
Cartable, sac de sport et contenu			150 €
Autres biens (roller, casque...)			150 €

(1) Tarif valable du 01/07/2011 au 30/06/2012 - Montant maximum d'indemnisation ou de prestation.

## L'ASSURANCE SCOLAIRE MMA, DES GARANTIES<sup>(2)</sup> SÉCURISANTES...

### ▶ Zéro euro de votre poche pour les affaires personnelles

Accident ou racket... Avec l'Assurance Scolaire n°3, MMA prend en charge les réparations ou vous rembourse jusqu'à 300 € pour un vélo, 800 € pour un instrument de musique ou des vêtements. Une maxi protection pour vos enfants !

### ▶ Zéro souci dans toutes les situations

MMA intervient dans toutes les circonstances liées à l'école, aux activités scolaires ou aux trajets. En plus, avec l'Assurance Scolaire n°2 ou n°3, votre enfant est protégé toute l'année 24h/24, dans toutes ses activités, qu'il s'agisse de sports ou de loisirs.

### ▶ Zéro tracas pour les dépenses de santé

Gros pépins ou dépenses de santé importantes suite à un accident... Vous êtes indemnisé jusqu'à 250 € pour les lunettes, 400 € pour les appareils d'orthodontie et jusqu'à 15 000 € de frais de soins en cas d'accident. Ces sommes complètent les remboursements de la Sécurité sociale et de votre mutuelle. L'Assurance Scolaire MMA, c'est la tranquillité assurée.

### ▶ Une garantie anti-stress en cas d'accident

Votre enfant bénéficie du versement d'un capital dès lors qu'il garde un handicap permanent, même léger (raideur du poignet par exemple). Avec l'Assurance Scolaire n°3, cette indemnisation peut atteindre 200 000 €.

(2) Dans les conditions, limites et exclusions de garanties fixées au contrat.

### 3 formules, de l'essentielle à la plus complète :

▶ **Assurance Scolaire n°1** : l'indispensable pour l'école, les sorties scolaires et les trajets.

▶ **Assurance Scolaire n°2** : pour être protégé 24h/24, 365 jours par an, dans l'ensemble des activités.

▶ **Assurance Scolaire n°3** : des remboursements maximum et une protection des biens personnels (vélos, instruments de musique...). L'idéal pour les enfants actifs.

## ... ET DES SERVICES<sup>(2)</sup> POUR VOUS SIMPLIFIER LA VIE

### ▶ Maxi tranquillité grâce au soutien scolaire à domicile

Votre enfant est immobilisé chez vous ou hospitalisé de façon prolongée... MMA lui propose un soutien scolaire dès le 16<sup>e</sup> jour d'absence consécutif pendant toutes les périodes d'école (hors vacances).

### ▶ Maxi tranquillité pour les allers-retours à l'école

Votre enfant a une jambe dans le plâtre et votre travail vous empêche d'assurer les transports à l'école. MMA prend en charge les frais pour le conduire et aller le chercher.

### ▶ Maxi tranquillité pour faire garder votre enfant malade

Votre enfant a moins de 15 ans et son médecin lui demande de garder la chambre. Vous travaillez et n'avez personne pour le garder... MMA prend en charge et organise la venue d'un garde-malade de 7 h à 19 h et pendant 7 jours en cas de besoin (sauf dimanche et jours fériés).

### ▶ Maxi tranquillité pour les séjours de votre enfant à l'étranger

Une maladie, un accident pendant un séjour linguistique en Angleterre ? MMA assume les frais médicaux et d'hospitalisation sur place. Si nécessaire, MMA s'occupe du rapatriement de votre enfant.

### L'Assurance Scolaire n°3 automatiquement incluse...

... pour chacun de vos enfants, si vous souscrivez une Assurance Habitation MMA pour votre résidence principale et une Assurance des Accidents de la Vie n°3.

Offre soumise à conditions et valable jusqu'au 31/12/2011. L'Assurance Scolaire n°3 sera offerte tant que les contrats Assurance Habitation MMA et Garantie des Accidents de la Vie n°3 resteront en vigueur.



## DEMANDE DE RENDEZ-VOUS

GRATUIT ET SANS ENGAGEMENT

À COMPLÉTER ET À RENVOYER À VOTRE AGENT GÉNÉRAL MMA

\* Ces données sont obligatoires pour gérer votre demande.

### POUR MIEUX VOUS CONNAÎTRE...

Nom du chef de famille\* :

Prénom\* :

Adresse\* :

Code postal\* [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Ville\* :

Tél. domicile [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Tél. portable [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

E-mail : .....@.....

### ... ET POUR MIEUX VOUS ASSURER

Vos enfants\* (souscription possible jusqu'à 30 ans) :

Nom	Prénom	Date de naissance

### CHOISISSEZ...

Votre formule\* :



Les données personnelles que vous nous avez communiquées sont nécessaires pour le traitement informatique lié à la gestion de votre demande et peuvent également être utilisées, sauf opposition de votre part, à des fins commerciales. Elles peuvent également faire l'objet de traitements spécifiques et d'informations aux autorités compétentes dans le cadre des dispositions législatives et réglementaires en vigueur notamment relatives à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme. Elles pourront être utilisées par nos mandataires, nos réassureurs, nos partenaires et organismes professionnels. Si vous ne souhaitez pas recevoir d'offre commerciale vous pouvez vous y opposer en cochant la case ci-dessous ou ultérieurement auprès du Service Réclamations Clients MMA. Vous disposez d'un droit d'opposition, de communication, de rectification et de suppression que vous pouvez exercer par courrier auprès du Service Réclamations Clients MMA 14, boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans cedex 9.

Je ne souhaite pas recevoir d'offre commerciale.

Date : Signature :

MMA IARD Assurances Mutuelles, société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, RCS Le Mans 775 652 126 - MMA IARD, société anonyme au capital de 390 203 152 euros, RCS Le Mans 440 048 882. Sièges sociaux : 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon - 72030 Le Mans cedex 9 - Entreprises régies par le code des assurances.